



Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre
clos le 30 juin 2016



Compte rendu de la direction.....	1
Déclaration de responsabilité de la direction.....	9
États financiers intermédiaires résumés (non audités).....	10

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN
COMPTE RENDU DE LA DIRECTION
POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2016

Le compte rendu de la direction présente les principales activités et initiatives ainsi que les risques et les résultats financiers importants de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) pour le trimestre clos le 30 juin 2016. Ce compte rendu devrait être lu en parallèle avec les états financiers intermédiaires résumés non audités de l'ACSTA pour le trimestre clos le 30 juin 2016, qui ont été préparés conformément à l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34). Ce compte rendu devrait aussi être lu conjointement avec le Rapport annuel de 2016 de l'ACSTA. Les informations communiquées dans le présent rapport sont exprimées en milliers de dollars canadiens et sont à jour au 23 août 2016, sauf indication contraire.

Déclarations prospectives

Les lecteurs sont avisés que le présent rapport renferme un certain nombre d'informations et de déclarations prospectives. Ces dernières contiennent des données qui sont généralement déclarées comme étant anticipées, prévues ou projetées par l'ACSTA. Elles comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats et le rendement réels de l'ACSTA diffèrent de manière significative de tout résultat ou toute performance futurs exprimés ou sous-entendus dans les informations prospectives en question.

Caractère significatif

En vue de déterminer les informations qui doivent être présentées dans ce rapport, la direction applique le concept de caractère significatif comme guide pour la présentation. La direction estime que des informations sont significatives s'il est vraisemblable que leur omission ou une anomalie les concernant, appréciée par rapport aux circonstances particulières, puisse influencer sur les décisions économiques prises par les intervenants de l'ACSTA.

APERÇU DE L'ORGANISATION

L'ACSTA est une société d'État mandataire chargée de fournir un contrôle efficace et efficient des personnes — ainsi que des biens en leur possession ou sous leur contrôle, ou des effets personnels ou des bagages qu'elles confient à un transporteur aérien en vue de leur transport — qui ont accès, par des points de contrôle, à un aéronef ou à une zone réglementée désignée. L'ACSTA doit aussi veiller à ce que le niveau de contrôle soit uniforme partout au Canada et exécuter les autres fonctions liées à la sûreté du transport aérien que le ministre des Transports, sous réserve des modalités qu'il détermine, lui confère. L'ACSTA doit exercer ses responsabilités dans l'intérêt public et en tenant compte des intérêts des voyageurs. Sa mission est de protéger le public en assurant la sûreté des aspects critiques du système de transport aérien tels qu'ils sont désignés par le gouvernement du Canada.

Pour ce faire, l'ACSTA assure des services de contrôle dans les quatre secteurs suivants :

- le contrôle préembarquement (CPE) : le contrôle des passagers, de leurs bagages de cabine et de leurs effets personnels;
- le contrôle des bagages enregistrés (CBE);
- le contrôle des non-passagers (CNP) : le contrôle aléatoire des non-passagers qui accèdent aux zones réglementées, y compris le contrôle des véhicules qui pénètrent dans les zones réglementées des aérodromes aux aéroports qui présentent des risques plus élevés;
- le programme de carte d'identité pour les zones réglementées (CIZR) : la gestion du contrôle de l'accès aux zones réglementées de l'aéroport, au moyen de données biométriques.

En plus des activités liées à son mandat, l'ACSTA a conclu une entente avec Transports Canada (TC) afin d'effectuer le contrôle du fret dans les petits aéroports. Ce programme vise à assurer le contrôle de quantités limitées de fret durant les périodes creuses en utilisant la technologie et les ressources existantes.

En octobre 2014, l'ACSTA a conclu une entente d'essai du contrôle supplémentaire avec l'autorité aéroportuaire du Grand Toronto (GTAA). L'essai a permis à la GTAA d'acheter des services de contrôle additionnels sous forme de voies de contrôle supplémentaires. Durant l'essai, l'ACSTA continuait de décider du déplacement des ressources d'un point de contrôle à un autre, selon les besoins, et de la réduction de la capacité mise à la disposition de la GTAA à tout moment. À ce jour, les résultats de l'essai indiquent que ce système permet de réduire le temps d'attente des passagers et d'atténuer les effets de la diminution du financement aux périodes et aux endroits où des voies de contrôle supplémentaires sont ouvertes. Avec l'appui de TC, l'entente a été prolongée jusqu'au 31 mars 2017.

CONTEXTE OPÉRATIONNEL

La partie ci-après du rapport présente de l'information sur les changements importants qui sont survenus dans le contexte opérationnel de l'organisation depuis le 31 mars 2016.

CROISSANCE DU NOMBRE DE PASSAGERS ET TAUX DE FACTURATION DES FOURNISSEURS DE SERVICES DE CONTRÔLE

Selon les statistiques produites par le Système de sûreté des cartes d'embarquement (SSCE) de l'ACSTA, le nombre de personnes contrôlées a augmenté de 1,9 % au cours du trimestre clos le 30 juin 2016 par rapport à la période correspondante de 2015.

En plus de l'augmentation du nombre de passagers, les taux de facturation des fournisseurs de services de contrôle continueront d'augmenter chaque année pendant toute la période restante des ententes sur les services de contrôle aux aéroports (ESCA), qui viennent à échéance le 31 mars 2017, et pendant la période de leur renouvellement de cinq ans, ce qui intensifie les pressions sur le budget des heures de contrôle de l'ACSTA.

FINANCEMENT PUBLIC

À titre de société d'État mandataire, l'ACSTA est financée par des crédits parlementaires et rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Transports. Par conséquent, son budget financier est préparé selon les ressources que lui accorde le gouvernement du Canada et que le Parlement approuve.

Le financement accordé à l'ACSTA ne reflète pas complètement l'augmentation du volume de passagers ou des taux de facturation des fournisseurs de services de contrôle. Par conséquent, sans du financement supplémentaire, l'ACSTA ne sera pas en mesure de maintenir le niveau de service qu'elle avait atteint dans les années antérieures, en dépit des gains significatifs en efficacité réalisés au chapitre du contrôle. En 2015-2016, l'ACSTA a reçu des fonds supplémentaires pour un an afin qu'elle puisse atteindre un niveau de service moyen relatif aux temps d'attente où environ 85 % des passagers sont contrôlés en 15 minutes aux huit aéroports les plus occupés du Canada. L'ACSTA a dépassé cette cible, ayant offert un niveau de service d'environ 89 %. En mars 2016, le gouvernement du Canada a accordé un financement supplémentaire à l'ACSTA pour qu'elle maintienne en 2016-2017 un niveau de service semblable à celui de 2015-2016.

L'ACSTA collabore avec TC à l'élaboration d'une stratégie à long terme efficace du point de vue opérationnel pour le financement à prévoir au regard des augmentations du nombre de passagers et des taux de facturation des fournisseurs de services de contrôle, et pour le programme de CNP amélioré.

RISQUES ET INCERTITUDES

Aucun nouveau risque n'a été relevé au cours du trimestre clos le 30 juin 2016.

ANALYSE DES RÉSULTATS FINANCIERS

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

La présente partie du rapport décrit les écarts importants constatés à l'état intermédiaire résumé du résultat global pour les trimestres clos les 30 juin 2015 et 2016.

Points saillants financiers – État intermédiaire résumé du résultat global (en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 juin			
	2016 (non audités)	2015 (non audités)	Écart \$	Écart %
Charges¹				
Services de contrôle et autres coûts connexes	121 305 \$	106 629 \$	14 676 \$	13,8 %
Exploitation et entretien du matériel	10 158	10 559	(401)	(3,8 %)
Soutien des programmes et services généraux	19 801	19 655	146	0,7 %
Amortissement	13 179	13 248	(69)	(0,5 %)
Total des charges	164 443 \$	150 091 \$	14 352 \$	9,6 %
Autres (produits) charges	(29)	159	(188)	(118,2 %)
Performance financière avant les revenus et le financement public	164 414 \$	150 250 \$	14 164 \$	9,4 %
Revenus	1 249 \$	639 \$	610 \$	95,5 %
Financement public				
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation	147 112 \$	133 123 \$	13 989 \$	10,5 %
Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations	13 171	13 486	(315)	(2,3 %)
Total du financement public	160 283 \$	146 609 \$	13 674 \$	9,3 %
Performance financière	(2 882) \$	(3 002) \$	120 \$	4,0 %
Autres éléments du résultat global	(17 064) \$	10 640 \$	(27 704) \$	(260,4 %)
Résultat global total	(19 946) \$	7 638 \$	(27 584) \$	(361,1 %)

¹ Les charges d'exploitation sont présentées par activité de programme dans l'état intermédiaire résumé du résultat global, alors qu'elles sont présentées par type de charge dans le tableau ci-haut, conformément à la note complémentaire 10 des états financiers intermédiaires résumés non audités pour le trimestre clos le 30 juin 2016.

Services de contrôle et autres coûts connexes

Les charges relatives aux services de contrôle et autres coûts connexes ont augmenté de 14 676 \$ (13,8 %), pour le trimestre clos le 30 juin 2016, comparativement à la période correspondante de 2015. Cette augmentation s'explique principalement par l'achat d'heures de contrôle supplémentaires totalisant 10 390 \$, jumelé à l'augmentation annuelle du taux de facturation des fournisseurs de services de contrôle d'un montant de 2 993 \$.

L'augmentation du nombre d'heures de contrôle est principalement attribuable à la mise en œuvre du programme de CNP amélioré en vue d'appuyer l'adoption de la norme renforcée de l'OACI en matière de CNP et de contrôles de sûreté. En 2016-2017, l'ACSTA est passée d'une solution provisoire de contrôle des véhicules à une présence totale aux points d'accès des véhicules dans les aéroports du Canada qui présentent les risques les plus élevés.

L'écart est également dû à l'achat d'heures de contrôle supplémentaires au CPE, essentiellement pour appuyer les modifications apportées aux exigences opérationnelles de certains aéroports et répondre à la croissance du nombre de passagers.

Exploitation et entretien du matériel

Les coûts d'exploitation et d'entretien du matériel ont diminué de 401 \$ (3,8 %) pour le trimestre clos le 30 juin 2016, comparativement à la période correspondante de 2015. Cette diminution s'explique par une baisse de 2 642 \$ des coûts liés à l'entretien des convoyeurs découlant de la résiliation des ententes de financement des services d'entretien et de soutien des convoyeurs aux aéroports les plus occupés du Canada, laquelle est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2015. La diminution a été en partie compensée par les coûts plus élevés de l'entretien du matériel et des pièces de rechange totalisant 1 774 \$, qui visaient principalement à soutenir le matériel du système de détection d'explosifs qui n'est plus sous garantie et les reconfigurations des points de CPE. Le reste de l'écart est dû à plusieurs facteurs qui, pris individuellement, ne sont pas significatifs.

Revenus

Les revenus ont augmenté de 610 \$ (95,5 %) pour le trimestre clos le 30 juin 2016, comparativement à la période correspondante de 2015. Cela est attribuable aux revenus tirés de l'achat d'un plus grand nombre heures de contrôle supplémentaires par la GTAA.

Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation

Le montant des crédits parlementaires pour les charges d'exploitation a augmenté de 13 989 \$ (10,5 %), pour le trimestre clos le 30 juin 2016, comparativement à la période correspondante de 2015. L'augmentation est principalement attribuable aux charges plus élevées au titre des services de contrôle et autres coûts connexes décrits plus haut.

Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global comprennent les réévaluations trimestrielles sans effet sur la trésorerie en raison des modifications aux hypothèses actuarielles et du rendement des actifs des régimes de retraite. Les autres éléments du résultat global pour le trimestre clos le 30 juin 2016 s'établissaient à 17 064 \$ en raison d'une perte sur réévaluation de 24 197 \$ du passif au titre des prestations définies à la suite d'une baisse de 50 points de base du taux d'actualisation depuis le 31 mars 2016. Cette perte a été partiellement compensée par un gain sur réévaluation de 7 133 \$ résultant d'un taux de rendement des actifs du régime supérieur à celui qu'a utilisé l'ACSTA dans ses hypothèses. Les autres éléments du résultat global pour le trimestre clos le 30 juin 2015 s'établissaient à 10 640 \$ en raison d'un gain sur réévaluation de 17 646 \$ du passif au titre des prestations définies à la suite d'une augmentation de 50 points de base du taux d'actualisation depuis le 31 mars 2015. Ce gain a été partiellement compensé par une perte sur réévaluation de 7 006 \$ résultant d'un taux de rendement des actifs du régime de l'ACSTA inférieur à celui qu'a utilisé l'ACSTA dans ses hypothèses.

Pour obtenir plus de renseignements, se reporter à la note complémentaire 9 des états financiers intermédiaires résumés.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

La présente section décrit les principaux écarts observés à l'état intermédiaire résumé de la situation financière au 30 juin 2016 comparativement au 31 mars 2016.

Points saillants financiers – État intermédiaire résumé de la situation financière				
(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2016	31 mars 2016	Écart \$	Écart %
	(non audités)	(audités)		
Actifs courants	141 915 \$	118 437 \$	23 478 \$	19,8 %
Actifs non courants	364 957	362 822	2 135	0,6 %
Total des actifs	506 872 \$	481 259 \$	25 613 \$	5,3 %
Passifs courants	142 508 \$	118 238 \$	24 270 \$	20,5 %
Passifs non courants	405 776	384 487	21 289	5,5 %
Total des passifs	548 284 \$	502 725 \$	45 559 \$	9,1 %

Actifs

Les actifs courants ont augmenté de 23 478 \$ (19,8 %) principalement pour les raisons suivantes :

- Une augmentation de 22 705 \$ de la trésorerie principalement attribuable à des retards dans le calendrier des décaissements qui ont été effectués à titre de paiement des fournisseurs pour la fourniture de biens et de services;
- Une augmentation de 2 640 \$ des clients et autres débiteurs principalement attribuable à une augmentation de 11 977 \$ des crédits parlementaires à recevoir, compensée par une diminution de 8 405 \$ des taxes de consommation à recevoir et une diminution de 966 \$ des services de contrôle supplémentaires à recevoir;
- Une diminution de 1 709 \$ des stocks principalement attribuable à une utilisation de 1 995 \$ excédant les achats de 359 \$ au titre des pièces de rechange, des uniformes et des CIZR.

Les actifs non courants ont augmenté de 2 135 \$ (0,6 %) principalement pour les raisons suivantes :

- Une augmentation de 5 552 \$ des immobilisations corporelles et incorporelles principalement attribuable à l'acquisition et l'installation d'immobilisations corporelles et incorporelles d'une valeur de 18 741 \$, partiellement compensée par un amortissement de 13 179 \$;
- Une diminution de 3 417 \$ des avantages du personnel. Au 31 mars 2016, l'actif au titre des avantages du personnel était composé du régime de retraite enregistré et du régime de retraite supplémentaire de l'ACSTA, tous deux reconnus comme étant en position d'actifs nets. Au cours du trimestre, le régime de retraite enregistré est passé en position de passif net et a été classé comme passif non courant dans l'état intermédiaire résumé de la situation financière au 30 juin 2016. Ce changement est principalement attribuable à la réévaluation des régimes de retraite à prestations définies de l'ACSTA, tel que décrit dans l'analyse des résultats financiers des autres éléments du résultat global.

Passifs

Les passifs courants ont augmenté de 24 270 \$ (20,5 %) principalement pour les raisons suivantes :

- Une augmentation de 26 348 \$ des fournisseurs et autres créditeurs en raison du moment où les décaissements ont été effectués en lien avec les obligations non réglées auprès des fournisseurs;
- Une diminution de 1 867 \$ du financement public différé lié aux charges d'exploitation principalement attribuable à une diminution du solde des stocks.

Les passifs non courants ont augmenté de 21 289 \$ (5,5 %) principalement pour les raisons suivantes :

- Une augmentation de 5 561 \$ du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations en raison de crédits parlementaires utilisés de 18 732 \$ dépassant l'amortissement de 13 171 \$;
- Une augmentation de 15 570 \$ des avantages du personnel liée à l'autre régime à prestations définies et au régime de retraite enregistré de l'ACSTA (qui est passé en position de passif net au cours du trimestre) surtout en raison des réévaluations, tel que décrit dans l'analyse des résultats financiers des autres éléments du résultat global.

PERFORMANCE FINANCIÈRE PAR RAPPORT AU PLAN D'ENTREPRISE

Le *Résumé du plan d'entreprise de 2016-2017 à 2020-2021* de l'ACSTA n'avait pas encore été déposé au Parlement au moment de publier le présent rapport. Tant que le résumé du plan ne sera pas déposé au Parlement et rendu public, l'ACSTA ne sera pas en mesure de présenter une analyse des écarts significatifs entre ses résultats financiers et ceux prévus dans son *Résumé du plan d'entreprise de 2016-2017 à 2020-2021*.

RAPPORT SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES

Les activités de l'ACSTA sont financées principalement grâce aux crédits parlementaires versés par le gouvernement du Canada. Le montant des crédits parlementaires utilisés est comptabilisé selon la méthode de comptabilité d'exercice dite « de caisse modifiée ». Le tableau ci-après permet donc d'effectuer un rapprochement de la performance financière comptabilisée selon les IFRS et des crédits parlementaires utilisés pour le financement des charges d'exploitation :

Rapprochement de la performance financière et des crédits parlementaires utilisés pour le financement des charges d'exploitation (en milliers de dollars canadiens)	Trimestre clos les 30 juin	
	2016 (non audités)	2015 (non audités)
Performance financière avant les revenus et le financement public	164 414 \$	150 250 \$
Revenus	(1 249)	(639)
Performance financière avant le financement public	163 165	149 611
Charges sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	(13 179)	(13 248)
Charges au titre des avantages du personnel ¹	(1 923)	(2 173)
Frais relatifs aux employés à payer ²	(1 015)	(897)
Radiation d'immobilisations corporelles et incorporelles	(7)	-
Charges au titre des pièces de rechange provenant des immobilisations ³	(3)	(3)
Avantages incitatifs à la location différés dans la performance financière ⁴	74	68
Perte de valeur d'immobilisations corporelles	-	(231)
Perte sur sorties d'immobilisations corporelles	-	(4)
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation	147 112 \$	133 123 \$
Autres éléments affectant le financement		
Variation nette des charges payées d'avance et des stocks ⁵	(1 867)	(1 490)
Total des crédits parlementaires utilisés pour le financement des charges d'exploitation	145 245 \$	131 633 \$

¹ Les avantages du personnel sont comptabilisés dans l'état intermédiaire résumé du résultat global conformément aux IFRS. L'élément de rapprochement ci-dessus représente la différence entre les décaissements au titre des avantages du personnel et la charge comptable selon les IFRS.

² Les frais relatifs aux employés à payer sont des charges comptables qui se composent des sommes engagées au titre de la rémunération variable et des indemnités de vacances constituées au 30 juin 2016. Ces frais sont comptabilisés selon la comptabilité de caisse seulement à la fin de l'exercice, ce qui donne lieu à un élément de rapprochement lors des périodes intermédiaires.

³ Les charges au titre des pièces de rechange provenant des immobilisations se composent d'éléments qui ont été financés grâce à des crédits parlementaires liés aux dépenses en immobilisations au cours des exercices antérieurs, mais qui ont été utilisés et passés en charges comme pièces de rechange au cours de l'exercice considéré, ce qui donne lieu à un élément de rapprochement.

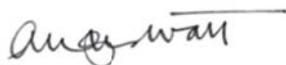
⁴ Les avantages incitatifs à la location différés constituent un ajustement comptable sans effet sur la trésorerie qui sert à comptabiliser les avantages découlant des contrats de location dont les modalités sont favorables, y compris les réductions significatives du loyer, l'utilisation gratuite de parties communes et les améliorations locatives fournies sans frais. Les frais de location sont financés avec les crédits au fur et à mesure des décaissements, ce qui donne lieu à un élément de rapprochement.

⁵ Les charges payées d'avance et les stocks sont passés en charges au fur et à mesure qu'un avantage lié à l'actif est obtenu. Ils sont financés au moyen des crédits parlementaires au moment où les achats sont faits, ce qui donne lieu à un élément de rapprochement.

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers intermédiaires résumés conformément à la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers intermédiaires résumés exempts d'anomalies significatives. La direction est également chargée de veiller à ce que toutes les autres informations présentées dans le présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec celles contenues dans les états financiers intermédiaires résumés.

À notre connaissance, les présents états financiers intermédiaires résumés non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de l'ACSTA aux dates de clôture présentées dans les états financiers intermédiaires résumés et pour les périodes closes à ces dates.



Angus Watt
Président et chef de la direction
Ottawa, Canada

Le 23 août 2016



Nancy Fitchett, CPA, CA
Vice-présidente et chef des services
financiers par intérim
Ottawa, Canada

Le 23 août 2016

États financiers intermédiaires résumés

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

30 juin 2016

(non audités)

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

État intermédiaire résumé de la situation financière
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	30 juin 2016	31 mars 2016
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie	33 932 \$	11 227 \$
Clients et autres débiteurs (note 3)	90 679	88 039
Stocks (note 4)	14 618	16 327
Charges payées d'avance	2 686	2 844
	141 915	118 437
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles (note 5)	357 080	351 645
Immobilisations incorporelles (note 6)	6 870	6 753
Avantages du personnel (note 9)	1 007	4 424
	364 957	362 822
Total des actifs	506 872 \$	481 259 \$
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs	124 704 \$	98 356 \$
Provisions (note 7)	500	711
Financement public différé lié aux charges d'exploitation (note 8)	17 304	19 171
	142 508	118 238
Passifs non courants		
Retenues sur contrats de construction	422	199
Avantages incitatifs à la location différés	918	983
Financement public différé lié aux dépenses en immobilisations (note 8)	363 497	357 936
Avantages du personnel (note 9)	40 939	25 369
	405 776	384 487
Capitaux propres		
Déficit accumulé	(41 412)	(21 466)
Total des passifs et des capitaux propres	506 872 \$	481 259 \$

Éventualités (note 7) et accords contractuels (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

État intermédiaire résumé du résultat global
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les	
	30 juin	
	2016	2015
Charges		
Contrôle préembarquement	86 803 \$	82 271 \$
Contrôle des bagages enregistrés	35 193	35 819
Contrôle des non-passagers	31 841	21 045
Programme de carte d'identité pour les zones réglementées	927	613
Services généraux	9 679	10 343
Total des charges (note 10)	164 443	150 091
Autres charges (produits)		
Perte de valeur d'immobilisations corporelles (note 5)	-	231
Radiation d'immobilisations corporelles et incorporelles (notes 5 et 6)	7	-
Perte sur sortie d'immobilisations corporelles (note 5)	-	4
Charges financières	3	1
Gain de change	(39)	(77)
Total des autres charges (produits)	(29)	159
Performance financière avant les revenus et le financement public	164 414	150 250
Revenus		
Services de contrôle supplémentaires	1 121	459
Produits financiers	128	104
Revenus divers	-	76
Total des revenus	1 249	639
Financement public		
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation (note 8)	147 112	133 123
Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations (note 8)	13 171	13 486
Total du financement public	160 283	146 609
Performance financière	(2 882) \$	(3 002) \$
Autres éléments du résultat global		
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière		
Réévaluation des régimes à prestations définies (note 9)	(17 064)	10 640
Résultat global total	(19 946) \$	7 638 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les trimestres clos le 30 juin :

	Déficit accumulé
Solde au 31 mars 2016	(21 466) \$
Performance financière	(2 882)
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière	
Réévaluation des régimes à prestations définies (note 9)	(17 064)
<hr/> Solde au 30 juin 2016	<hr/> (41 412) \$
Solde au 31 mars 2015	(8 888) \$
Performance financière	(3 002)
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière	
Réévaluation des régimes à prestations définies (note 9)	10 640
<hr/> Solde au 30 juin 2015	<hr/> (1 250) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les	
	30 juin	
	2016	2015
Flux de trésorerie liés aux :		
Activités d'exploitation		
Performance financière	(2 882) \$	(3 002) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles (notes 5 et 10)	12 849	12 804
Augmentation du passif net au titre des avantages du personnel (note 15)	1 923	2 161
Amortissement des immobilisations incorporelles (notes 6 et 10)	330	444
Radiation d'immobilisations corporelles et incorporelles (notes 5 et 6)	7	-
Autres transactions sans effet sur la trésorerie (note 15)	3	3
Perte de valeur d'immobilisations corporelles (note 5)	-	231
Perte sur sortie d'immobilisations corporelles (note 5)	-	4
Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations (note 8)	(13 171)	(13 486)
Avantages incitatifs à la location différés reconnus dans la performance financière	(74)	(68)
Variation nette des soldes du fonds de roulement (note 15)	20 125	11 682
	19 110	10 773
Activités d'investissement		
Crédits parlementaires reçus pour le financement d'immobilisations	20 000	21 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	(15 958)	(20 799)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(447)	(12)
	3 595	189
Augmentation de la trésorerie	22 705	10 962
Trésorerie à l'ouverture de la période	11 227	7 981
Trésorerie à la clôture de la période	33 932 \$	18 943 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non audités)

Pour le trimestre clos le 30 juin 2016
(en milliers de dollars canadiens)

1. Renseignements sur l'organisation

L'ACSTA est une société d'État visée par la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et est un mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. L'ACSTA est chargée d'assurer la sûreté d'aspects précis du système de transport aérien, du contrôle des passagers et des bagages au contrôle des employés des aéroports.

L'ACSTA est financée par des crédits parlementaires et rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Transports. En octobre 2014, l'ACSTA a conclu une entente d'essai du contrôle supplémentaire avec l'autorité aéroportuaire du Grand Toronto, ce qui permettait à cette dernière d'acheter des heures de contrôle supplémentaires au CPE auprès de l'ACSTA selon le principe de recouvrement des coûts. Avec l'appui de Transports Canada, l'entente a été prolongée jusqu'au 31 mars 2017.

Le Conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers intermédiaires résumés le 23 août 2016.

2. Résumé des principales méthodes comptables

(a) Base d'établissement

Les états financiers intermédiaires résumés ont été établis conformément à l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34).

L'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* exige que la plupart des sociétés d'État mères préparent et publient des rapports financiers trimestriels conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Les présents états financiers intermédiaires résumés n'ont pas été audités ni examinés par l'auditeur externe de l'ACSTA.

Tel qu'autorisé par l'IAS 34, les présents états financiers intermédiaires sont présentés de façon résumée et, par conséquent, ne renferment pas toutes les informations qui doivent être fournies pour être conformes, dans tous les aspects significatifs, aux dispositions des IFRS relatives aux informations à fournir applicables aux états financiers annuels. Les présents états financiers intermédiaires résumés ont pour but de fournir une mise à jour sur la dernière série complète d'états financiers annuels audités. Par conséquent, ils devraient être lus conjointement avec les états financiers annuels audités pour l'exercice clos le 31 mars 2016.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

Les principales méthodes comptables utilisées dans les présents états financiers intermédiaires résumés sont décrites à la note 3 des états financiers annuels audités de l'ACSTA pour l'exercice clos le 31 mars 2016, sauf pour l'adoption de normes nouvelles et modifiées à compter du 1^{er} avril 2016, qui est décrite à la note 2(b) ci-après.

(b) Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles et modifiées

L'ACSTA a adopté les modifications et améliorations annuelles publiées par le Conseil des normes comptables internationales (CNCI) décrites ci-après à compter du 1^{er} avril 2016. L'adoption des modifications et des améliorations annuelles n'a eu aucune incidence sur les états financiers intermédiaires résumés.

(i) Modifications à l'IAS 16, *Immobilisations corporelles* et l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*

L'IAS 16 et l'IAS 38 ont été modifiées pour clarifier les circonstances dans lesquelles l'utilisation d'un mode d'amortissement fondé sur les produits est acceptable. Ces modifications sont entrées en vigueur au cours des exercices ouverts le ou à compter du 1^{er} janvier 2016, sur une base rétrospective, et l'application anticipée était autorisée.

(ii) *Améliorations annuelles des IFRS : Cycle 2012-2014*

Les Améliorations annuelles des IFRS : Cycle 2012-2014 ont été publiées en septembre 2014. Elles apportent des modifications à diverses IFRS, notamment en ce qui concerne les actifs non courants détenus en vue de la vente, l'information financière à fournir sur les instruments financiers, les avantages du personnel et l'information financière intermédiaire. Elles sont entrées en vigueur au cours des exercices ouverts le ou à compter du 1^{er} janvier 2016, sur une base rétrospective.

(iii) Modifications à l'IAS 1, *Initiative concernant les informations à fournir*

L'IAS 1 a été modifié dans le but d'expliquer, plutôt que de modifier substantiellement, les dispositions de l'IAS 1 en vigueur concernant le caractère significatif, l'ordre des notes, les sous-totaux, les méthodes comptables et la ventilation. Les modifications sont entrées en vigueur au cours des exercices ouverts le ou à compter du 1^{er} janvier 2016. L'adoption anticipée était autorisée.

(c) Changements comptables qui prendront effet dans l'avenir

Il n'est pas obligatoire, pour établir les états financiers de la période considérée, d'adopter certaines des nouvelles normes comptables qui ont été publiées par le CNCI. À la date des présents états financiers, les nouvelles normes pertinentes suivantes étaient publiées mais non entrées en vigueur. L'ACSTA est à évaluer leur incidence potentielle sur ses états financiers et continuera à surveiller les faits nouveaux relatifs à ces normes jusqu'à ce qu'elles soient adoptées.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

(i) IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

L'IFRS 15 a été publiée pour remplacer l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires* et l'IAS 11, *Contrats de construction* ainsi que d'autres interprétations relatives aux produits. La norme établit les principes, qu'une entité devrait adopter, régissant la divulgation des informations utiles aux utilisateurs des états financiers concernant la nature, le montant, le calendrier et le degré d'incertitude des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie provenant d'un contrat conclu avec un client. Elle entrera en vigueur au cours des exercices ouverts le ou à compter du 1^{er} janvier 2018, et l'adoption anticipée est autorisée.

(ii) IFRS 9, *Instruments financiers*

L'IFRS 9 a été publiée en juillet 2014 dans sa version définitive, qui vient remplacer toutes ses versions antérieures. Elle met un terme au projet visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financier : Comptabilisation et évaluation*. L'IFRS 9 propose un modèle logique de classement et d'évaluation des actifs et passifs financiers, un modèle unique et prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues, et une révision significative des dispositions sur la comptabilité de couverture. Cette norme entrera en vigueur au cours des exercices ouverts le ou à compter du 1^{er} janvier 2018, sur une base rétrospective.

(iii) IFRS 16, *Contrats de location*

L'IFRS 16, qui a récemment été publiée, précise la manière de comptabiliser, d'évaluer, de présenter les contrats de location et de fournir des informations à leur sujet. La norme contient un modèle unique de comptabilisation par le preneur exigeant la comptabilisation des actifs et des passifs pour tous les contrats, sauf si la durée du contrat est de 12 mois ou moins ou que l'actif sous-jacent est de faible valeur. Toutefois, la comptabilisation par le bailleur reste largement inchangée par rapport à l'IAS 17, *Contrats de location* et la distinction entre les contrats de location-financement et les contrats de location simple demeure. Cette norme entrera en vigueur au cours des exercices ouverts le ou à compter du 1^{er} janvier 2019.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

3. Clients et autres débiteurs

Les clients et autres débiteurs sont composés des éléments suivants :

	30 juin 2016	31 mars 2016
Crédits parlementaires	81 582 \$	69 605 \$
TPS et TVH à recouvrer	7 252	14 821
TVP à recouvrer	906	1 742
Services de contrôle supplémentaires	901	1 867
Autres	38	4
	90 679 \$	88 039 \$

Les modalités de crédit relatives aux comptes clients sont de 30 jours. Au 30 juin 2016, aucun compte client n'était en souffrance. Au 31 mars 2016, les comptes clients comprenaient des montants en souffrance pour lesquels l'ACSTA n'avait pas comptabilisé de provision pour créances douteuses parce qu'il n'y avait pas eu de changement significatif dans la solvabilité et que les montants étaient jugés recouvrables. Au 31 mars 2016, les comptes clients en souffrance et non dépréciés étaient en suspens de 31 à 60 jours.

4. Stocks

Les stocks sont composés des éléments suivants :

	30 juin 2016	31 mars 2016
Pièces de rechange	13 416 \$	14 128 \$
CIZR	659	1 150
Uniformes	543	1 049
	14 618 \$	16 327 \$

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

5. Immobilisations corporelles

Le rapprochement des immobilisations corporelles se présente comme suit :

	Matériel de CPE	Matériel de CBE	Matériel de CNP	Matériel pour l'utilisa- tion de la CIZR	Ordinateurs, logiciels intégrés et matériel électronique	Mobilier et matériel de bureau	Amélio- rations locatives	Travaux en cours	Total
Coût									
Solde au 31 mars 2015	124 747	\$ 656 986	\$ 9 548	\$ 4 387	\$ 25 811	\$ 95	\$ 10 221	\$ 112 217	\$ 944 012
Entrées	42	27 265	1 135	566	2 604	-	545	61 697	93 854
Sorties	(3 280)	(72 070)	(400)	(10)	(128)	-	(350)	(34)	(76 272)
Radiations	(545)	(5 931)	(16)	(748)	(4 758)	(11)	(927)	(25)	(12 961)
Pertes de valeur	(158)	(94)	-	-	(855)	-	-	-	(1 107)
Reclassements	(3 725)	72 730	6 215	1 199	591	-	-	(77 010)	-
Solde au 31 mars 2016	117 081	\$ 678 886	\$ 16 482	\$ 5 394	\$ 23 265	\$ 84	\$ 9 489	\$ 96 845	\$ 947 526
Solde au 31 mars 2016	117 081	\$ 678 886	\$ 16 482	\$ 5 394	\$ 23 265	\$ 84	\$ 9 489	\$ 96 845	\$ 947 526
Entrées	-	2 326	-	-	522	-	9	15 437	18 294
Sorties	-	(5 275)	-	-	-	-	-	-	(5 275)
Radiations	(28)	(30)	-	-	(792)	-	-	-	(850)
Reclassements	(809)	6 435	1 880	-	3 900	-	-	(11 406)	-
Solde au 30 juin 2016	116 244	\$ 682 342	\$ 18 362	\$ 5 394	\$ 26 895	\$ 84	\$ 9 498	\$ 100 876	\$ 959 695
Amortissement cumulé									
Solde au 31 mars 2015	70 966	\$ 523 774	\$ 3 659	\$ 3 582	\$ 21 150	\$ 95	\$ 9 002	\$ -	\$ 632 228
Amortissement	8 995	39 571	1 462	633	1 456	-	519	-	52 636
Sorties	(2 897)	(71 985)	(293)	(10)	(128)	-	(350)	-	(75 663)
Radiations	(513)	(5 877)	(16)	(748)	(4 420)	(11)	(920)	-	(12 505)
Pertes de valeur	(99)	(43)	-	-	(673)	-	-	-	(815)
Reclassements	(2 831)	-	2 831	-	-	-	-	-	-
Solde au 31 mars 2016	73 621	\$ 485 440	\$ 7 643	\$ 3 457	\$ 17 385	\$ 84	\$ 8 251	\$ -	\$ 595 881
Solde au 31 mars 2016	73 621	\$ 485 440	\$ 7 643	\$ 3 457	\$ 17 385	\$ 84	\$ 8 251	\$ -	\$ 595 881
Amortissement	2 235	9 437	343	138	582	-	114	-	12 849
Sorties	-	(5 275)	-	-	-	-	-	-	(5 275)
Radiations	(24)	(31)	-	-	(785)	-	-	-	(840)
Reclassements	(1 010)	-	(193)	-	1 203	-	-	-	-
Solde au 30 juin 2016	74 822	\$ 489 571	\$ 7 793	\$ 3 595	\$ 18 385	\$ 84	\$ 8 365	\$ -	\$ 602 615
Valeurs comptables									
Au 31 mars 2016	43 460	\$ 193 446	\$ 8 839	\$ 1 937	\$ 5 880	\$ -	\$ 1 238	\$ 96 845	\$ 351 645
Au 30 juin 2016	41 422	\$ 192 771	\$ 10 569	\$ 1 799	\$ 8 510	\$ -	\$ 1 133	\$ 100 876	\$ 357 080

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2016, l'ACSTA n'a pas comptabilisé de pertes de valeur. Au cours du trimestre clos le 30 juin 2015, l'ACSTA a comptabilisé une perte de valeur de 231 \$ qui concernait principalement l'équipement de contrôle. En raison des avancées techniques, ces actifs ont cessé de contribuer à la réalisation du mandat de l'organisation. C'est pourquoi ces actifs ont été jugés entièrement dépréciés. La valeur comptable nette restante a été comptabilisée comme perte de valeur. Aucun montant au titre de la reprise de pertes de valeur n'a été inscrit pour les trimestres clos les 30 juin 2015 et 2016.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

6. Immobilisations incorporelles

Le rapprochement des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

	Logiciels acquis à l'extérieur	Logiciels créés à l'interne	Logiciels en développement	Total
Coût				
Solde au 31 mars 2015	3 807 \$	18 840 \$	- \$	22 647 \$
Entrées	537	4 574	414	5 525
Radiations	(173)	(3 831)	-	(4 004)
Solde au 31 mars 2016	4 171 \$	19 583 \$	414 \$	24 168 \$
Solde au 31 mars 2016	4 171 \$	19 583 \$	414 \$	24 168 \$
Entrées	(330)	-	777	447
Solde au 30 juin 2016	3 841 \$	19 583 \$	1 191 \$	24 615 \$
Amortissement cumulé				
Solde au 31 mars 2015	3 000 \$	16 863 \$	- \$	19 863 \$
Amortissement	439	1 009	-	1 448
Radiations	(173)	(3 723)	-	(3 896)
Solde au 31 mars 2016	3 266 \$	14 149 \$	- \$	17 415 \$
Solde au 31 mars 2016	3 266 \$	14 149 \$	- \$	17 415 \$
Amortissement	41	289	-	330
Solde au 30 juin 2016	3 307 \$	14 438 \$	- \$	17 745 \$
Valeurs comptables				
Au 31 mars 2016	905 \$	5 434 \$	414 \$	6 753 \$
Au 30 juin 2016	534 \$	5 145 \$	1 191 \$	6 870 \$

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

7. Provisions et éventualités

(a) Provisions

Le rapprochement des provisions se présente comme suit :

	30 juin 2016	31 mars 2015
Solde à l'ouverture de la période	711 \$	335 \$
Provisions établies au cours de la période	18	711
Provisions utilisées	-	(90)
Provisions reprises au cours de la période	(229)	(245)
Solde à la clôture de la période	500 \$	711 \$

L'ACSTA fait l'objet de plusieurs litiges, contrôles et poursuites. Ces recours sont constitués essentiellement de montants liés à des accords de licence et à des taxes à la consommation.

De par leur nature, ces montants comportent une incertitude inhérente, et le dénouement de chaque affaire n'est pas toujours prévisible. Les montants des provisions ont été établis d'après le résultat d'analyses internes, de consultations auprès d'experts indépendants et les renseignements disponibles au moment de préparer les états financiers.

Les provisions sont classées dans les éléments courants et les flux de trésorerie futurs n'ont pas été actualisés, étant donné que les sorties de fonds associées à ces recours devraient avoir lieu dans les 12 mois suivants.

(b) Éventualités

Les passifs éventuels de l'ACSTA comprennent les litiges et poursuites judiciaires, ainsi que les coûts de démantèlement pour lesquels aucune provision n'a été comptabilisée.

(i) Litiges et poursuites judiciaires

Au 30 juin 2016, un important litige contre l'ACSTA pour lequel aucune provision n'a été comptabilisée était en suspens. Se reporter à la note 8(b) des états financiers annuels audités pour l'exercice clos le 31 mars 2016 pour une description de ce litige. Il n'y a eu aucun changement significatif à ce litige durant le trimestre clos le 30 juin 2016.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

(ii) Coûts de démantèlement

Durant le trimestre clos le 30 juin 2016, il n'y a eu aucun changement significatif concernant les éventualités relatives aux coûts de démantèlement. Se reporter à la note 8(b) des états financiers annuels audités de l'exercice clos le 31 mars 2016 pour une description des coûts de démantèlement de l'ACSTA.

8. Financement public différé

Le rapprochement du passif au titre du financement public différé se présente comme suit :

	30 juin 2016	31 mars 2016
Financement public différé lié aux charges d'exploitation		
Solde à l'ouverture de la période	19 171 \$	20 845 \$
Charges d'exploitation financées par les crédits parlementaires	145 245	554 733
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation comptabilisés	(147 112)	(556 407)
Solde à la clôture de la période	17 304 \$	19 171 \$
Financement public différé lié aux dépenses en immobilisations		
Solde à l'ouverture de la période	357 936 \$	314 568 \$
Dépenses en immobilisations financées par les crédits parlementaires	18 732	98 872
Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations	(13 171)	(55 504)
Solde à la clôture de la période	363 497 \$	357 936 \$
Total du financement public différé à la clôture de la période	380 801 \$	377 107 \$

Se reporter à la note 11 pour plus d'information au sujet du financement public.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

9. Avantages du personnel

(a) Actif et passif au titre des avantages du personnel

L'actif et le passif au titre des avantages du personnel comptabilisé et présenté dans l'état intermédiaire résumé de la situation financière se présente comme suit :

	30 juin 2016	31 mars 2016
Actif au titre des avantages du personnel		
Régime de retraite enregistré (RRE)	- \$	2 875 \$
Régime de retraite supplémentaire (RRS)	1 007	1 549
	1 007	4 424
Passif au titre des avantages du personnel		
Régime de retraite enregistré (RRE)	(11 325)	-
Autre régime à prestations définies (ARPD)	(29 614)	(25 369)
	(40 939)	(25 369)
Avantages du personnel — passif net	(39 932) \$	(20 945) \$

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

(b) Coûts des avantages du personnel

Les composantes des coûts des avantages du personnel se présentent comme suit :

	Trimestres clos les 30 juin							
	RRE		RRS		ARPD		Total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Coût des prestations définies comptabilisés en performance financière								
Coût des services rendus au cours de la période	2 255 \$	2 657 \$	28 \$	38 \$	504 \$	461 \$	2 787 \$	3 156 \$
Frais administratifs	63	77	4	4	-	-	67	81
Charges d'intérêts sur les passifs au titre des prestations définies	1 588	1 644	42	45	256	235	1 886	1 924
Produits d'intérêts sur les actifs des régimes	(1 571)	(1 684)	(56)	(60)	-	-	(1 627)	(1 744)
Coût des prestations définies	2 335 \$	2 694 \$	18 \$	27 \$	760 \$	696 \$	3 113 \$	3 417 \$
Réévaluation des régimes à prestations définies comptabilisés dans les autres éléments du résultat global								
Rendement des actifs des régimes, en excluant les produits d'intérêts	7 132 \$	(6 888)\$	1 \$	(118)\$	- \$	- \$	7 133 \$	(7 006)\$
Gains (pertes) actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	(20 157)	14 955	(525)	385	(3 515)	2 306	(24 197)	17 646
Réévaluation des régimes à prestations définies	(13 025)\$	8 067 \$	(524)\$	267 \$	(3 515)\$	2 306 \$	(17 064)\$	10 640 \$

Pour le trimestre clos le 30 juin 2016, l'ACSTA a comptabilisé une charge de 74 \$ (19 \$ en 2015) relativement au volet cotisations déterminées du RRE.

(c) Principales hypothèses actuarielles

Les hypothèses relatives aux régimes de retraite à prestations définies sont examinées et modifiées au besoin à chaque période d'établissement de rapports. Cela comprend habituellement l'ajustement des taux d'actualisation tout au long des périodes d'établissement de rapports, ainsi que l'ajustement du taux de rendement réel des actifs du régime à la hausse ou à la baisse du taux qu'a utilisé l'ACSTA dans ses hypothèses.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2016, les autres éléments du résultat global s'établissaient à 17 064 \$ en raison d'une perte sur réévaluation du passif au titre des prestations définies à la suite d'une baisse de 50 points de base du taux d'actualisation (3,25 % au 30 juin 2016, 3,75 % au 31 mars 2016). Cette perte a été compensée en partie par un taux de rendement réel des actifs du régime supérieur à celui qu'a utilisé l'ACSTA dans ses hypothèses (réel de 5,30% versus anticipé de 0,94% pour le RRE et réel de 0,96% versus anticipé de 0,94% pour le RRS).

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

Pour le trimestre clos le 30 juin 2015, les autres éléments du résultat global s'établissaient à 10 640 \$ en raison d'un gain sur réévaluation du passif au titre des prestations définies à la suite d'une hausse de 50 points de base du taux d'actualisation (4,50 % au 30 juin 2015, 4,00 % au 31 mars 2015). Ce gain a été compensé en partie par un taux de rendement réel des actifs du régime inférieur à celui qu'a utilisé l'ACSTA dans ses hypothèses (réel de -3,30% versus anticipé de 1,00% pour le RRE et réel de -1,01% versus anticipé de 1,00% pour le RRS).

(d) Cotisations de l'employeur

Les cotisations de l'employeur versées aux régimes à prestations définies pour les trimestres clos le 30 juin se présentent comme suit :

	Trimestres clos les	
	30 juin	
	2016	2015
Cotisations de l'employeur		
RRE	1 160 \$	1 210 \$
ARPD	30	46
	1 190 \$	1 256 \$

Le total estimatif des cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017 s'établit à 5 865 \$.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

10. Charges

L'état intermédiaire résumé du résultat global présente les charges d'exploitation par activité de programme. Le tableau ci-après présente les charges d'exploitation par catégorie principale pour les trimestres clos le 30 juin :

	Trimestres clos les	
	30 juin	
	2016	2015
Services de contrôle et autres coûts connexes		
Paiements versés aux fournisseurs de services de contrôle	119 415 \$	105 332 \$
Uniformes et autres coûts rattachés au contrôle	1 600	1 077
Matériel de détection de traces d'explosifs et biens non durables	290	220
	121 305	106 629
Exploitation et entretien du matériel		
Entretien du matériel et pièces de rechange	9 410	10 278
CIZR	491	178
Formation et certification	257	103
	10 158	10 559
Soutien des programmes et services généraux		
Frais relatifs aux employés	15 378	15 073
Contrats de location simple	1 576	1 586
Services professionnels et autres coûts liés aux affaires	1 191	987
Frais de bureau et frais informatiques	1 135	915
Autres frais administratifs	370	946
Communications et sensibilisation du public	151	148
	19 801	19 655
Amortissement		
Amortissement des immobilisations corporelles	12 849	12 804
Amortissement des immobilisations incorporelles	330	444
	13 179	13 248
	164 443 \$	150 091 \$

Les autres coûts liés aux affaires comprennent les frais de déplacement, les coûts et frais liés aux conférences et aux réunions, et les divers droits d'adhésion et frais d'association. Les autres frais administratifs englobent les coûts d'assurance, de réseau et de téléphonie et l'entretien des installations.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

11. Financement public

Puisque le *Résumé du plan d'entreprise 2016-2017 à 2020-2021* de l'ACSTA n'a pas encore été déposé devant le Parlement, il n'est présentement pas possible de publier le montant total des crédits parlementaires disponibles pour l'exercice en cours. Par conséquent, le rapprochement des crédits parlementaires approuvés et des crédits parlementaires utilisés n'est pas fourni.

Le tableau ci-après présente le rapprochement des crédits parlementaires reçus et à recevoir pour le financement des charges d'exploitation et du montant des crédits utilisés pour les trimestres clos le 30 juin :

	Trimestres clos les	
	30 juin	
	2016	2015
Crédits parlementaires reçus et à recevoir	203 260 \$	193 727 \$
Montants reçus et à recevoir liés à l'exercice précédent	(54 733)	(59 834)
Montants à être différés aux périodes futures	(3 282)	(2 260)
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des charges d'exploitation	145 245 \$	131 633 \$

Le tableau ci-après présente un rapprochement des crédits parlementaires reçus et à recevoir pour le financement des dépenses en immobilisations et du montant des crédits utilisés pour les trimestres clos le 30 juin :

	Trimestres clos les	
	30 juin	
	2016	2015
Crédits parlementaires reçus et à recevoir	39 176 \$	44 692 \$
Montants reçus et à recevoir liés à l'exercice précédent	(14 872)	(17 800)
Montants à être différés aux périodes futures	(5 572)	(15 980)
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des dépenses en immobilisations	18 732 \$	10 912 \$

Les crédits parlementaires différés aux périodes futures découlent du fait que les prévisions de dépenses étaient supérieures aux dépenses en immobilisations et d'exploitation réelles. On prévoit que ces montants seront utilisés au cours du prochain trimestre.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

12. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur de la trésorerie, des débiteurs liés aux services de contrôle supplémentaires et des fournisseurs et autres créditeurs correspond approximativement à la valeur comptable étant donné la nature actuelle de ces instruments.

La juste valeur des retenues sur contrats de construction est de 422 \$.

13. Accords contractuels

(a) Accords contractuels non liés aux contrats de location simple

Dans le cours normal des affaires, l'ACSTA conclut des accords contractuels pour l'acquisition de biens et services. Ces accords contractuels doivent respecter les crédits autorisés et sont assortis de droits de résiliation qui permettent à l'ACSTA de mettre fin aux contrats, à sa discrétion et sans pénalité. Les accords les plus significatifs sont les contrats signés avec les fournisseurs de services de contrôle pour la prestation de tels services ainsi qu'avec les fournisseurs de matériel de contrôle et des services d'entretien de ce matériel.

Le tableau ci-après présente les soldes, sans les taxes applicables, de ces accords contractuels :

	30 juin 2016	31 mars 2016
Exploitation	494 517 \$	636 006 \$
Immobilisations	160 910	156 913
Total	655 427 \$	792 919 \$

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

(b) Contrats de location simple

L'ACSTA a conclu des contrats de location simple non résiliables pour du matériel et des locaux à bureau. Les paiements minimaux à effectuer au titre de ces contrats de location, sans les taxes applicables, sont les suivants :

	30 juin 2016	31 mars 2016
1 an au plus	6 567 \$	6 524 \$
Plus de 1 an mais 5 ans au plus	21 919	22 229
Plus de 5 ans	6 505	7 724

Le contrat de location simple non résiliable le plus important de l'ACSTA est pour les locaux à bureau à l'administration centrale.

14. Transactions entre parties liées

L'ACSTA a conclu les transactions suivantes avec des parties liées au cours du trimestre clos le 30 juin 2016.

(a) Gouvernement du Canada, ses organismes et autres sociétés d'État

L'ACSTA appartient à part entière au gouvernement du Canada, et est liée par control commun aux autres ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. L'ACSTA conclut des transactions avec ces entités dans le cours normal de ses activités et conformément aux pouvoirs que lui confère la *Loi sur l'ACSTA*. Ces transactions entre parties liées sont conclues aux mêmes conditions normales que celles qui s'appliquent à l'ensemble des particuliers et des sociétés.

Les produits provenant des transactions avec ces parties liées pour le trimestre clos le 30 juin 2016, ont totalisé 160 283 \$ (146 609 \$ en 2015), ce qui représente les crédits parlementaires utilisés pour les charges d'exploitation et l'amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations. Les charges se rapportant à ces parties liées pour le trimestre clos le 30 juin 2016 ont totalisé 3 445 \$ (3 194 \$ en 2015), ce qui comprend 3 383 \$ (2 678 \$ en 2015) en taxes non recouvrables payées aux fiduciaires de l'Agence du revenu du Canada.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

Au 30 juin 2016, les montants à recevoir de parties liées s'établissaient à 88 868 \$ (84 426 \$ au 31 mars 2016). Ils comprenaient principalement des créances de 81 582 \$ (69 605 \$ au 31 mars 2016) du gouvernement du Canada au titre des crédits parlementaires et des créances de 7 252 \$ (14 821 \$ au 31 mars 2016) de l'Agence du revenu du Canada au titre de taxes recouvrables payées sur les charges. Au 30 juin 2016, les montants à payer à des parties liées s'établissaient à 1 078 \$ (603 \$ au 31 mars 2016).

(b) Transactions avec les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de l'ACSTA

Les transactions avec le RRE, le RRS et l'ARPD sont conclues dans le cours normal des activités de l'ACSTA. Les transactions effectuées avec les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de l'organisation correspondent au versement des cotisations établies par évaluations actuarielles, telles qu'elles sont présentées à la note 9. Il n'y a eu aucune autre transaction au cours de l'exercice.

15. Variation nette des soldes du fonds de roulement et informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

La variation nette des soldes du fonds de roulement s'établit comme suit pour les trimestres clos le 30 juin :

	Trimestres clos les 30 juin	
	2016	2015
(Augmentation) diminution des clients et autres débiteurs	(3 908) \$	20 990 \$
Diminution des stocks	1 709	1 122
Diminution des charges payées d'avance	158	368
Augmentation (diminution) des fournisseurs et autres créditeurs	24 244	(9 308)
Diminution de la partie courante des provisions	(211)	-
Diminution du financement public différé lié aux charges d'exploitation	(1 867)	(1 490)
	20 125 \$	11 682 \$

Les produits d'intérêts reçus et comptabilisés pour le trimestre clos le 30 juin 2016 se chiffrent à 128 \$ (104 \$ en 2015).

Les charges d'intérêts payées et passées en charges pour le trimestre clos le 30 juin 2016 se chiffrent à 3 \$ (1 \$ en 2015).

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

La variation des clients et autres débiteurs exclut un montant de 1 268 \$ (10 088 \$ en 2015) pour le financement public lié aux dépenses en immobilisations, puisque ce montant est en lien avec les activités d'investissement.

La variation des fournisseurs et autres créditeurs exclut un montant de 2 104 \$ (9 899 \$ en 2015) pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, puisque ce montant est en lien avec les activités d'investissement.

La variation du passif net au titre des avantages du personnel exclut un montant de 17 064 \$ (10 640 \$ en 2015) relativement à la réévaluation des régimes à prestations définies présentée dans les autres éléments du résultat global, car le montant est lié à une réévaluation sans effet sur la trésorerie.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2016, les virements de pièces de rechange des immobilisations corporelles aux stocks ont totalisé 3 \$ (3 \$ en 2015).